



Non intégration des conclusions dans un jugementunbjuge

Par **Oberlin**, le **25/06/2020** à **18:21**

Bonjour

Un jugement a été rendu que nous ne contestons pas dans sa décision. Toutefois dans l'exposition des motifs le juge écrit que nous n'avons pas donné d'explication sur un point très important dans le problème familial que nous rencontrons. Or c'est faux. Dans nos conclusions l'explication est apportée de façon explicite, factuelle et preuve officielle à l'appui (document notaire).

Que pouvons nous faire pour faire rectifier cette erreur ?

Merci par avance pour votre conseil.